



Refus de paiement de la prestation compensatoire

Par **Vic2021**, le **27/02/2021** à **22:44**

Que faire en cas de non paiement de la prestation compensatoire quand le débiteur réside à l'étranger ?

Par **youris**, le **28/02/2021** à **10:26**

bonjour,

je vous conseille de consulter un avocat spécialisé en droit international privé.

mais suivant les pays, il est difficile voir impossible de faire exécuter une décision d'un tribunal français dans un pays étranger.

il existe des conventions judiciaires internationales ou bilatérales qui simplifient parfois les démarches.

en général, il faut que le tribunal étranger accorde l'exequatur pour que la décision du tribunal français soit exécutoire dans ce pays.

salutations